



RAPPORT FINANCIER 2019

ACTIVITÉ DES SERVICES

1^{ER} JANVIER 2019 > 31 DÉCEMBRE 2019



RAPPORT FINANCIER 2019

ACTIVITÉ DES SERVICES
1^{ER} JANVIER 2019 > 31 DÉCEMBRE 2019

ÉDITO

Le rapport financier 2019 retrace les recettes et les dépenses de la MEL en 2019. Par les rétrospectives qu'il offre, il retrace aussi la mise en œuvre de la stratégie financière annoncée en début de mandat.

Entre 2014 et 2019, les taux d'imposition de la MEL n'auront pas varié. Ils auront même baissé s'agissant de la taxe d'Enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La stabilité et la prévisibilité fiscale sont des éléments importants d'attractivité économique, ce que soulignent de nombreuses enquêtes internationales.

Les dépenses de fonctionnement auront été maîtrisées au cours du mandat, permettant une hausse de l'épargne, matière première financière de nos investissements.

La dette aura diminué, sans nuire à un volume d'investissement réalisé très significatif et croissant.

Les comptes 2019 de la MEL témoignent donc d'un mandat qui aura tenu ses engagements d'assainir la situation financière de la MEL sans rogner sur l'équipement du territoire, ni les projets au service des métropolitains.

Une bonne gestion au service du « bien vivre ».



Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

SOMMAIRE

P. 08	RÉTROSPECTIVE 2014-2019
P. 10	EPARGNE ET AUTOFINANCEMENT
P. 12	COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2019
P. 13	LE BUDGET D'INVESTISSEMENT
P. 18	BUDGET DE FONCTIONNEMENT
P. 21	LES RATIOS DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE
P. 22	LA GESTION DE LA DETTE
P. 26	LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET SES PARTENAIRES
P. 30	GARANTIES D'EMPRUNT

RÉTROSPECTIVE 2014-2019

La Métropole Européenne de Lille (MEL) gère 7 budgets (un budget principal et 6 budgets annexes) qui s'élèvent à un montant consolidé (exprimé en charges financières nettes) de 1 700 M€ en 2019 contre 1 710 M€ en 2018 à périmètre comparable.

Les dépenses de fonctionnement représentent 66 % du budget. Le budget principal et le budget transports concentrent 92 % des masses budgétaires.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016 RETRAITÉ*	CA 2017 RETRAITÉ**	CA 2018 RETRAITÉ***	CA 2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	141 563 269	144 405 415	148 424 275	152 151 226	153 537 382	152 011 358	-1 526 024	-1 %
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)	80 226 794	87 135 540	86 148 613	88 093 710	92 082 421	98 569 194	6 486 773	7 %
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)	13 162 281	13 152 018	13 131 120	17 145 482	13 244 875	14 093 110	848 235	6 %
TAXE HABITATION ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	97 906 552	102 609 988	102 428 372	103 763 845	106 362 826	109 772 712	3 409 886	3 %
TAXE FONCIÈRE ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	2 332 447	2 284 783	2 268 480	2 269 176	1 982 889	2 025 684	42 795	2 %
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREP. DE RÉSEAUX (IFER)	3 719 181	3 858 865	3 984 843	4 281 915	4 368 219	4 616 727	248 508	6 %
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	155 570 955	159 221 954	161 917 648	163 722 796	168 168 208	136 423 951	-31 744 257	-19 %
VERSEMENT TRANSPORT (VT)	218 090 342	223 014 000	228 424 626	230 382 805	244 305 715	254 623 544	10 317 829	4 %
TAXE DE SÉJOUR			2 766 852	3 756 559	4 495 480	4 901 523	406 043	9 %
IMPÔTS ET TAXES	712 571 821	735 682 563	749 494 829	765 567 514	788 548 015	777 037 803	-11 510 212	-1 %
FONDS NATIONAL DE GAR. IND. DE RESSOURCES (FNGIR)	79 547 819	79 547 819	79 547 819	79 236 508	79 151 429	79 212 005	60 576	0 %
COMPENSATIONS FISCALES	53 133 433	51 197 464	45 572 597	48 340 874	47 478 579	50 802 417	3 323 838	7 %
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)	281 750 998	259 986 060	239 738 106	226 488 007	223 058 798	219 337 796	-3 721 002	-2 %
DGF TRANSPORTS	4 250 000	4 250 000	4 870 000	5 470 943	5 512 843	5 512 839	-	0 %
FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)	9 221 103	12 430 264	15 466 098	15 405 483	10 606 420	15 091 174	4 484 754	42 %
DOTATIONS	427 903 353	407 411 607	385 194 620	374 941 816	365 808 069	369 956 231	4 148 162	1 %
REVERSEMENTS AUX COMMUNES	1 987 279	2 023 860	2 004 686	2 020 041	1 999 347	1 999 347	0	0 %
AC DU DÉPARTEMENT			29 584 921	29 584 921	33 941 822	33 941 822	0	0 %
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	69 837 717	69 729 114	66 937 668	72 215 653	85 576 485	78 377 560	-7 198 925	-8 %
RÉGIE INTÉRESSÉE (RECETTES TARIFAIRES)				71 081 125	94 774 833	105 659 580	10 884 747	11 %
REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	195 459	209 181	202 156	177 782	224 536	179 710	-44 826	-20 %
RECETTES BUDGET EAU	18 389 701	15 190 417	16 471 703	12 014 617	16 365 020	17 089 898	724 878	4 %
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	19 568 536	14 566 177	20 721 091	21 787 511	24 801 487	29 255 525	4 454 038	18 %
PRODUITS D'EXPLOITATION ET REDEVANCES	107 991 414	99 694 889	133 917 538	206 861 609	255 684 183	264 504 095	8 819 913	3 %
PRODUITS DE CESSIONS (BUDGETS M4)	102 875	503 550	2 900	5 097	4 100	379 030	374 930	9145 %
RECETTES DIVERSES	73 096 367	77 091 910	88 234 972	90 722 157	86 159 614	78 468 697	-7 690 917	-9 %
RECETTES DIVERSES	73 199 242	77 595 460	88 237 872	90 727 254	86 163 714	78 847 727	-7 315 987	-8 %
RECETTES DE GESTION	1 323 653 108	1 322 408 380	1 358 849 546	1 440 118 234	1 498 203 328	1 492 345 203	-5 858 124	-0,4 %
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	260 774 969	247 407 789	249 261 530	485 337 560	511 459 543	566 173 129	54 713 586	11 %
SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	324 088 164	330 690 858	310 642 488	154 045 805	169 185 335	117 767 075	-51 418 260	-30 %
RESSOURCES HUMAINE****	123 234 023	125 158 608	139 560 468	141 247 998	145 639 043	149 849 923	4 210 879	3 %
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	216 934 199	214 317 701	216 687 188	216 498 981	216 732 899	216 732 899	0	0 %
DOTATION DE SOLIDARITÉ	25 048 186	24 709 885	25 008 655	25 004 084	25 165 175	25 284 673	119 498	0 %
REVERSEMENTS AUX COMMUNES	241 982 385	239 027 586	241 695 843	241 503 065	241 898 074	242 017 572	119 498	0 %
DÉPENSES DIVERSES	3 745 467	7 115 370	11 358 914	16 376 908	3 265 670	9 008 528	5 742 858	176 %
DÉPENSES DE GESTION	953 825 010	949 400 210	952 519 242	1 038 511 337	1 071 447 666	1 084 816 226	13 368 561	1,2 %
EPARGNE DE GESTION	369 828 098	373 008 169	406 330 303	401 606 896	426 755 662	407 528 977	-19 226 685	-5 %
PRODUITS FINANCIERS	943 830	15 850 788	9 533	83 635 074	168 585	30 866	-137 719	-82 %
CHARGES FINANCIÈRES	71 463 466	83 737 873	57 752 272	137 125 029	48 375 140	41 418 804	-6 956 336	-14 %
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	70 519 636	67 887 085	57 742 738	53 489 954	48 206 555	41 387 938	-6 818 617	-14 %
EPARGNE BRUTE	299 308 462	305 121 084	348 587 565	348 116 942	378 549 107	366 141 039	-12 408 069	-3 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	-28 952 303	-19 %
EPARGNE NETTE	156 225 710	167 238 732	209 163 197	212 699 352	222 749 459	239 293 694	16 544 234	7 %
REPRISES PROVISIONS	57 122 842	2 348 115	3 846 559	6 571 980	799 894	995 000	195 106	24 %
PROVISIONS ET ASSIMILÉS	61 626 233	2 744 281	5 904 636	2 881 318	3 026 788	1 566 000	-1 460 788	-48 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 380 775 950	1 324 756 495	1 362 696 105	1 446 690 214	1 499 003 222	1 493 340 203	-5 663 018	-0,4 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 025 288 476	1 020 031 576	1 016 166 616	1 094 882 609	1 122 681 009	1 127 770 165	5 089 156	0,5 %

* LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT - INTÉGRATION CC WEPPES - ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

** LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

*** LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2018 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS, QUI A ÉTÉ MISE EN PLACE AU 1^{ER} AVRIL 2018.

**** LES RESSOURCES HUMAINES REGROUPENT DES RETRAITEMENT SUR LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRALE, SUR LES SUBVENTIONS - PARTICIPATION ET SUR LES DÉPENSES DIVERS.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016 RETRAITÉ ***	CA 2017 RETRAITÉ**	CA 2018 RETRAITÉ***	CA 2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)	14 521 203	14 880 630	10 812 587	11 630 629	21 996 919	33 833 098	11 836 179	54 %
TAXE D'AMÉNAGEMENT ET TLE	9 270 655	8 708 746	8 448 033	20 820 251	22 122 366	17 977 609	-4 144 757	-19 %
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (BUDGETS M14)	7 306 338	11 096 343	6 514 063	11 352 172	21 342 286	31 762 403	10 420 117	49 %
FONDS PROPRES	31 098 196	34 685 719	25 774 683	43 803 052	65 461 571	83 573 111	18 111 540	28 %
SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	42 341 316	48 262 031	24 394 659	34 166 377	29 766 165	24 013 959	-5 752 206	-19 %
STADE PIERRE MAUROY	19 000 000	2 600 000	6 400 000	0	0	0	0	
AMENDES DE POLICE	10 896 124	12 204 210	9 286 084	10 734 897	10 524 616	8 607 908	-1 916 708	-18 %
SUBVENTIONS ET DOTATIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	72 237 440	63 066 241	40 080 743	44 901 274	40 290 781	32 621 867	-7 668 914	-19 %
RECETTES DIVERSES	21 792 533	21 118 029	31 899 374	5 774 799	15 126 935	7 439 955	-7 686 980	-51 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT	125 128 169	118 869 989	97 754 800	94 479 126	120 879 287	123 634 933	2 755 646	2 %
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	281 353 878	286 108 721	306 917 997	307 178 478	343 628 746	362 928 626	19 299 880	6 %
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	51 639 625	57 733 188	48 911 546	46 396 175	47 359 486	55 788 522	8 429 036	18 %
ETUDES	12 150 022	10 213 791	12 233 226	14 179 781	16 596 758	17 970 203	1 373 445	8 %
ACQUISITIONS	24 146 472	38 369 644	31 608 370	32 409 279	143 985 729	54 723 179	-89 262 550	-62 %
TRAVAUX	227 867 556	206 841 578	186 488 896	208 551 622	188 732 102	264 523 234	75 791 132	40 %
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (CHAPITRES 20 - 21 - 23)	264 164 049	255 425 013	230 330 492	255 140 682	349 314 589	337 216 616	-12 097 973	-3 %
AVANCES DE TRÉSORERIE CONSOLIDABLES	19 839 232	25 977 348	29 179 734	27 281 047	27 532 325	35 374 452	7 842 127	28 %
AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	6 409 860	5 847 753	15 361 544	7 683 385	8 779 526	17 592 373	8 812 847	100 %
ETALEMENT REPRISE ICNE (BUDGET TRANSPORT)	1 365 131	1 365 131	1 365 131	1 365 131	1 365 131	1 365 131	0	0 %
DÉPENSES DIVERSES	7 774 991	7 212 884	16 726 675	9 048 516	10 144 657	18 957 504	8 812 847	87 %
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	343 417 897	346 348 433	325 148 447	337 866 421	434 351 057	447 337 094	12 986 037	3 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	-28 952 303	-19 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE Y COMPRIS TRANSFERTS	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	-28 952 303	-19 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	486 500 649	484 230 785	464 572 815	473 284 010	590 150 705	574 184 439	-15 966 266	-3 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT Y COMPRIS TRANSFERTS	486 500 649	484 230 785	464 572 815	473 284 010	590 150 705	574 184 439	-15 966 266	-3 %
BESOIN DE FINANCEMENT	62 064 019	60 239 712	18 230 450	30 687 943	90 722 311	84 408 468	-6 313 843	-7 %
RESTES À RÉALISER	81 694	512 207	29 791 960	26 279 207	7 432 129	16 786 744	9 354 615	126 %
EMPRUNT	30 000 713	76 500 000	32 500 000	9 000 000	83 291 000	72 000 000	-11 291 000	-14 %
AVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU	5 813 987	4 284 391	1 258 968	4 431 696	1 688 574	1 909 040	220 466	13 %
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :								
Taux de capacité de financement / dépenses inv.	58 %	59 %	66 %	65 %	58 %	63 %	5 %	9 %
Taux de fin. par emprunt de l'inv. hors dette	9 %	22 %	10 %	3 %	19 %	16 %	-3 %	-16 %
Capacité de désendettement	5,7	5,4	4,4	4,3	3,8	3,7	0 %	0 %
Encours de dette	1 706 820 086	1 648 179 333	1 551 113 765	1 490 845 941	1 420 025 867	1 372 632 663	-47 393 204	-3 %

PÉRIMÈTRE DE L'ANALYSE

L'analyse financière est effectuée sans les mouvements d'ordre, sans les lignes de trésorerie et sans les résultats reportés. Les frais financiers sont exprimés en montant nets des produits financiers.

L'analyse financière procède également à des retraitements de consolidation des données : les écritures comptables inter – budgets (par exemple, les subventions d'équilibres versées par le budget général à certains budgets annexes) sont retirées de l'analyse financière et les cessions d'immobilisations ainsi que les mouvements de stocks de terrains sont retraités en investissement.

Elle tient compte de l'impact des transferts de compétences du Département, de l'intégration de la Communauté de communes des Weppes, de l'intégration en année pleine de la taxe de séjour et de l'intégration de l'ENM dans le but de comparer les masses budgétaires 2016 et 2017 à périmètre équivalent.

Les données de l'exercice 2017 ont été retraitées de manière à garantir la permanence des méthodes de comparaison des masses budgétaires.

Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées, dans la mesure où la nouvelle CSP transport est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018. Il était nécessaire de comparer l'exercice 2019 avec un exercice 2018 retraité de ce trimestre manquant et d'y ajouter donc 23,7 M€ en dépenses et en recettes.

ÉPARGNE ET AUTOFINANCEMENT

SOLDES FINANCIERS 2014-2019 (montants réels consolidés hors excédents)

	CA 2014	CA 2015	CA 2016 RETRAITE*	CA 2017 RETRAITE**	CA 2018 RETRAITE***	CA 2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
RECETTES DE GESTION	1 323 653 108	1 322 408 380	1 358 849 546	1 440 118 234	1 498 203 328	1 492 345 203	-5 858 124	-0,4%
DÉPENSES DE GESTION	953 825 010	949 400 210	952 519 242	1 038 511 337	1 071 447 666	1 084 816 226	13 368 561	1,2%
ÉPARGNE DE GESTION	369 828 098	373 008 169	406 330 303	401 606 896	426 755 662	407 528 977	-19 226 685	-5%
PRODUITS FINANCIERS	943 830	15 850 788	9 533	83 635 074	168 585	30 866	-137 719	-82%
CHARGES FINANCIÈRES	71 463 466	83 737 873	57 752 272	137 125 029	48 375 140	41 418 804	-6 956 336	-14%
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	70 519 636	67 887 085	57 742 738	53 489 954	48 206 555	41 387 938	-6 818 617	-14%
ÉPARGNE BRUTE	299 308 462	305 121 084	348 587 565	348 116 942	378 549 107	366 141 039	-12 408 069	-3%
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	-28 952 303	-19%
ÉPARGNE NETTE	156 225 710	167 238 732	209 163 197	212 699 352	222 749 459	239 293 694	16 544 234	7%
REPRISES PROVISIONS	57 122 842	2 348 115	3 846 559	6 571 980	799 894	995 000	195 106	24%
PROVISIONS ET ASSIMILÉS	61 626 233	2 744 281	5 904 636	2 881 318	3 026 788	1 566 000	-1 460 788	-48%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 380 775 950	1 324 756 495	1 362 696 105	1 446 690 214	1 499 003 222	1 493 340 203	-5 663 018	-0,4%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 025 288 476	1 020 031 576	1 016 166 616	1 094 882 609	1 122 681 009	1 127 770 165	5 089 156	0,5%

* : LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WIEPPES- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

*** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2018 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS, QUI A ÉTÉ MISE EN PLACE AU 1ER AVRIL 2018.

LA MEL A AUGMENTÉ SES ÉPARGNES :

Le mandat débuté en 2014 a permis de conforter les épargnes et la solvabilité de la MEL. L'épargne brute est passée de 299,31 M€ en 2014 à 366,14 M€ en 2019 (+66,83 M€) ; tandis que l'épargne nette est passée de 156,23 M€ en 2014 à 239,3 M€ (+83,1 M€).

La période 2014 - 2019 a également été marquée par une forte diminution de l'encours de dette : il est passé de 1 706,82 M€ en fin 2014 à 1 372,63 M€ fin 2019 (-334,19 M€), soit une diminution de 20 % de celui-ci.

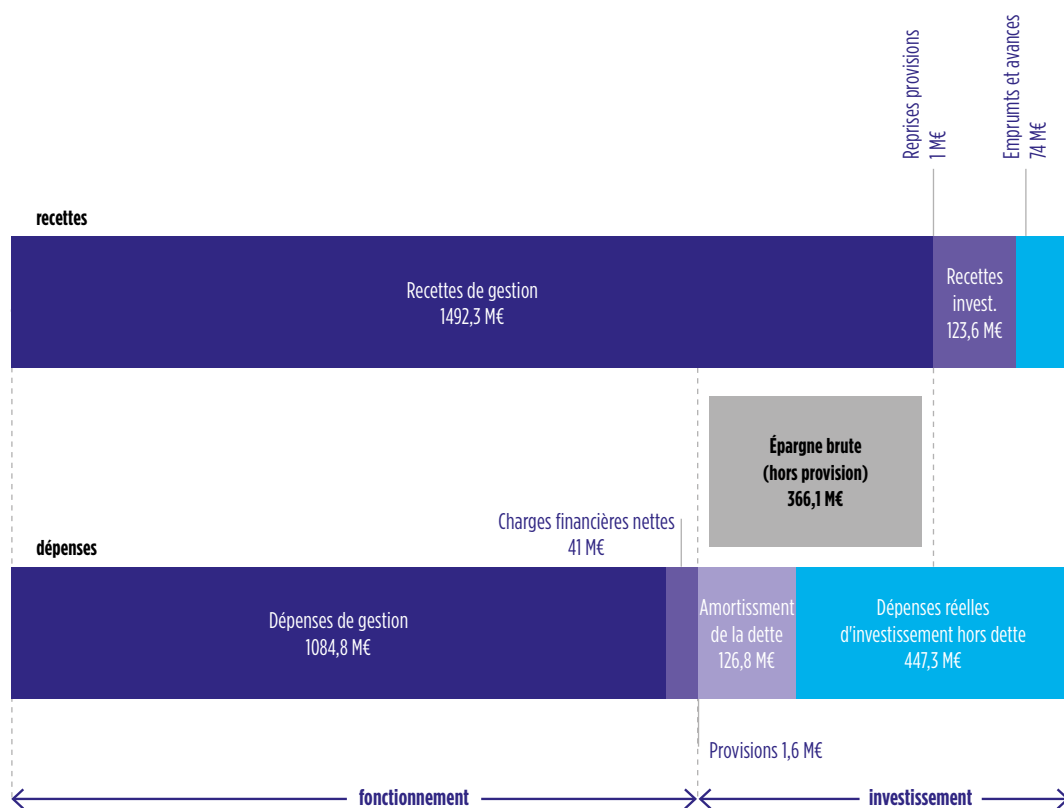
La capacité de désendettement de la MEL, déjà très robuste, s'est améliorée passant de 5,7 ans en 2014 à 3,7 ans en 2019.

La solvabilité de la MEL a ainsi pu être renforcée en dépit de contraintes budgétaires accrues résultant notamment de la baisse des dotations de l'Etat versées aux collectivités territoriales.

Le redressement des épargnes s'explique par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement grâce aux efforts de gestion et à la recherche de l'efficacité de la dépense ;
- l'optimisation des grands contrats de la MEL, notamment celui de la CSP transports ;
- la diminution des charges financières nettes, liée à la baisse de l'encours de dette, au niveau historiquement faible des taux d'intérêts et aux opérations de sécurisation de la dette.

COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2019



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

A - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2019 : UN EFFORT D'INVESTISSEMENT CONSÉQUENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (CHAPITRES 20 -21 - 23)	264,2	255,4	230,3	255,1	349,3	337,2	-12,1	-3,5%
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	51,6	57,7	48,9	46,4	47,4	55,8	8,4	17,8%
AVANCES DE TRÉSORERIE CONSOLIDABLES	19,8	26,0	29,2	27,3	27,5	35,4	7,8	28,5%
DÉPENSES DIVERSES	7,8	7,2	16,7	9,0	10,1	19,0	8,8	86,9%
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	343,4	346,3	325,1	337,9	434,4	447,3	13,0	3,0%
AMORTISSEMENT DETTE	143,1	137,9	139,4	135,4	155,8	126,8	-29,0	-18,6%
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS RÉSULTATS REPORTÉS	486,5	484,2	464,6	473,3	590,2	574,2	-16,0	-2,7%

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

En 2019, les dépenses d'investissement représentent 574,2 M€ et diminuent de -16 M€ par rapport à 2018. En revanche, les dépenses d'équipement, hors dette s'élèvent à 447,3 M€ et augmentent +13 M€.

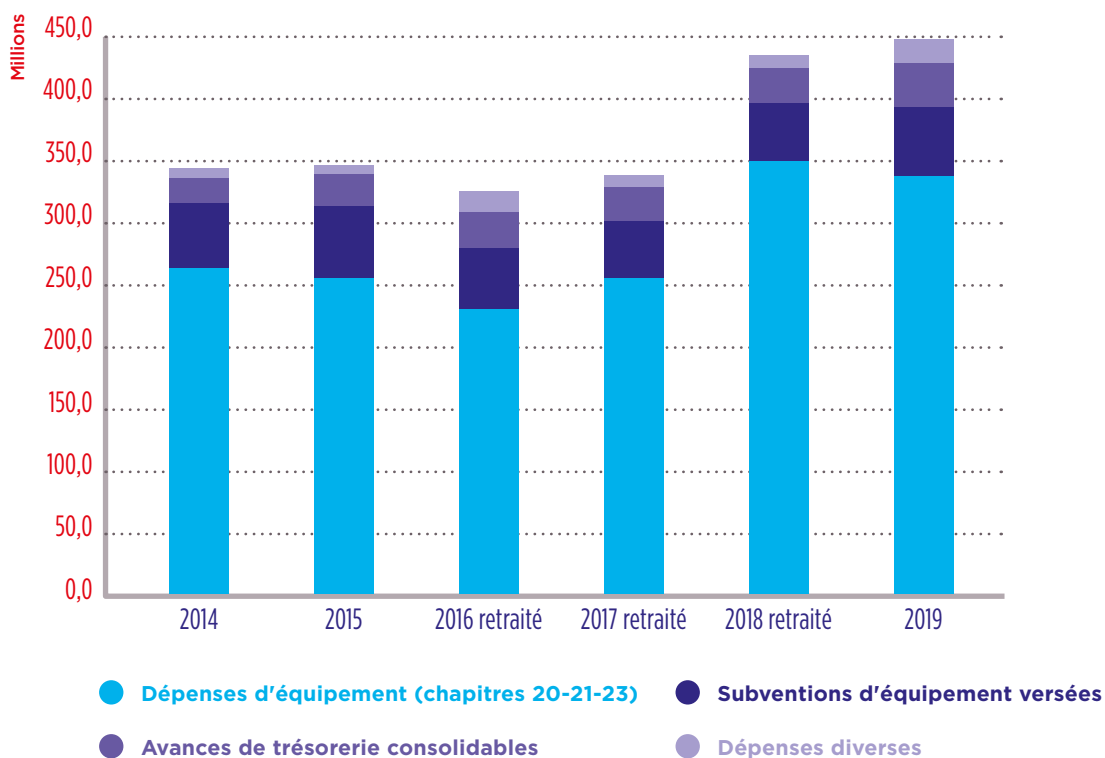
La poursuite de cet effort d'investissement conséquent mérite d'autant plus d'être soulignée que l'exercice 2018 était marqué par le rachat des immobilisations constituées par l'exploitant du service de transports urbains lors des contrats précédents (97,9 M€).

Les dépenses dédiées aux transports, hors rachat des immobilisations, augmentent de +52,5 M€ par rapport à 2018. Les dépenses d'investissement dédiées aux autres politiques publiques progressent également : voirie (+25 M€), développement économique (+12 M€), aménagement du territoire et urbanisme (+7 M€), écologie urbaine (+6 M€)...

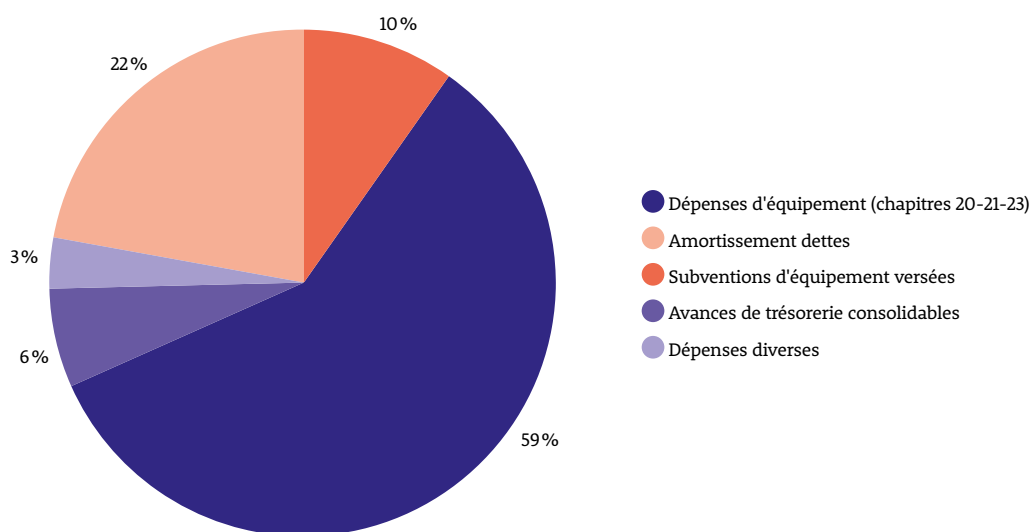
EN 2019, LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SONT RÉPARTIES DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- **des dépenses d'équipement, qui s'élèvent à 337,2 M€.** Elles représentent 59 % des dépenses d'investissement ;
- **des subventions, qui s'élèvent à 55,8 M€** et représentent 10 % des dépenses d'investissement ;
- **des avances de trésorerie consolidables versées aux aménageurs, qui s'élèvent à 35,4 M€,** et représentent 6 % des dépenses ;
- **des dépenses d'investissement diverses pour 19 M€,** soit 3 % des dépenses d'investissement ;
- **de l'amortissement de la dette,** qui atteint 126,8 M€ et représente 22 % des dépenses d'investissement. Il avait augmenté provisoirement en 2018, compte tenu de la structure de l'encours de dette.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

COMMISSION	RÉALISÉ 2018 (EN M€)	RÉALISÉ 2019 (EN M€)	%	PRINCIPAUX PROJETS FINANCÉS PAR LA MEL EN 2019
MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ	146	101	22,7%	TRANSPORTS (88,2 M€) - RENOUELEMENT DES BUS (22,2 M€), - DOUBLEMENT DES RAMES ET DES QUAIS (21,8 M€), - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉCURRENT SUR LE RÉSEAU (16,4 M€), - CONTRÔLES D'ACCÈS DANS LE MÉTRO (14,5 M€), - LIANES ET AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE (9,1 M€), - PÔLES D'ÉCHANGES ET PARCS RELAIS (4,1 M€), STRATÉGIE DE DÉPLACEMENT ET MODE DOUX (10,2€), STATIONNEMENT (3 M€)
ESPACES PUBLICS - VOIRIE	79	104	23,2%	VOIRIE DE PROXIMITÉ (74,8 M€) GRANDES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (13,4 M€), DONT LINO (6,2 M€), CONTOURNEMENT DE LA BASSÉE (2,8 M€), HEM 4 VENTS (2,2 M€), LIAISON TOURCOING WATTELOS (2 M€), ASSURER LA QUALITÉ DES ESPACES DE CENTRALITÉ (11,7 M€), LILLE RESTAURATION SECTEUR PAVÉ (3,1 M€), LILLE RUE PIERRE MAUROY (2,7 M€), LILLE SECTEUR DES URBANISTES (2,6 M€), CROIX- ROUBAIX - FER À CHEVAL (1,4 M€), TOURCOING CENTRE (1,3 M€) AUTRES DÉPENSES (3,9 M€)
ÉCOLOGIE URBAINE	59	61	13,6%	ASSAINISSEMENT (33 M€), LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LES POLLUTIONS (18,8 M€), STATION D'ÉPURATION DE MARQUETTE (1 M€), COLLECTE DES EAUX USÉES (8,5 M€), ÉPURATION HORS MARQUETTE (4,4 M€), AUTRES DÉPENSES (0,3 M€) EAU (24,9 M€) DONT 21,3 M€ AU TITRE DU RENOUELEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU DÉCHETS MÉNAGERS (2,8 M€)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - RECHERCHE	52	66	14,7%	AMÉNAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS (36,5 M€), DONT ZONE DE L'UNION (16,6 M€), ACHAT DU CETI (10,3 M€), ROUBAIX LA LAINIÈRE (2,9 M€), HALLUIN FRONT DE LYS (2,3 M€), ACTION ÉCONOMIQUE (27,5 M€), DONT RACHAT DU MIN DE LOMME (9,2 M€), INTERVENTIONS SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS (4,3 M€), REDYNAMISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS (4,2 M€), SOUTIEN À LA RECHERCHE (5 M€), AIDER LES ENTREPRISES (2,1 M€)
LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE	44	47	10,6%	HABITAT (33,8 M€), DONT OFFRE NOUVELLE DE LOGEMENT (13,2 M€), RÉNOVATION DES PARCS PUBLICS ET PRIVÉS (16,1 M€), POLITIQUES FONCIÈRES HABITAT (3,6 M€), ANRU (8,6€), DONT VILLENEUVE D'ASCO PONT DE BOIS (1,9 M€), LILLE NPRU (1,8 M€), ROUBAIX NPRU (1,2 M€), QUARTIERS ANCIENS (1,7 M€), ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE (4,8 M€)
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	30	37	8,2%	RENOUELER LA VILLE (28,7 M€), LILLE FCB (5,7 M€), VILLENEUVE D'ASCO GRAND ANGLE (3,5 M€), FONDS DE CONCOURS ÉCOLES (2,9 M€), RIVES DE LA HAUTE DÉOLE (2,7 M€), HEM BEAUMONT (2,1 M€), ROUBAIX CENTRE GARE (1,9 M€), ESPACES NATURELS ET VOIES D'EAU (5 M€), AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - STRATÉGIE D'URBANISME (1,2 M€) ÉNERGIE (1,4 M€) AGRICULTURE (0,07 M€)
RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE	9	12	2,6%	SPORT (6,5 M€), DONT PLAN DE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (3,3 M€), PATINOIRE DE WASQUEHAL (1 M€), STADIUM (1,3 M€), CULTURE (5,1 M€), DONT PLAN DE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS (3,3 M€), CONDITION PUBLIQUE (1 M€), LAM (0,6 M€)
AUTRES COMMISSIONS	15	20	4,5%	GOVERNANCE ET ADMINISTRATION (15,5 M€), DONT 8,6 M€ AU TITRE DE BIOTOPE, FINANCES - ÉVALUATION - CONTRÔLE DE GESTION (4,5 M€)
TOTAL	434	447	100,0%	

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : UN RECOURS MODÉRÉ À L'EMPRUNT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
FONDS PROPRES	31,1	34,7	25,8	43,8	65,5	83,6	18,1	27,7%
SUBVENTIONS ET DOTATIONS D'INVESTISSEMENT	72,2	63,1	40,1	44,9	40,3	32,6	-7,7	-19,0%
RECETTES DIVERSES	21,8	21,1	31,9	5,8	15,1	7,4	-7,7	-50,8%
RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT ET AVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU	125,1	118,9	97,8	94,5	120,9	123,6	2,8	2,3%
EMPRUNTS ET AVANCES AGENCE DE L'EAU	35,8	80,8	33,8	13,4	85,0	73,9	-11,1	-13,0%
RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EXCÉDENTS	160,9	199,7	131,5	107,9	205,9	197,5	-8,3	-4,0%

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPES- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

Les recettes d'investissement, hors emprunt, atteignent 123,6 M€ et augmentent de +2,8 M€ en 2019. Cette légère augmentation, combinée à l'amélioration de l'épargne nette permet de limiter le recours à l'emprunt (y compris les avances de l'agence de l'eau) à 73,9 M€ en 2019, alors que la MEL met en œuvre un programme d'investissement conséquent. Les recettes d'investissement, hors emprunt, représentent 63% du total des recettes d'investissement en 2019.

L'encours de la dette diminue de -47,4 M€ pour atteindre 1 372,6 M€ au 31 décembre 2019.

Les recettes d'investissement sont réparties de la manière suivante :

- **fonds propres : 83,6 M€, soit +18,1 M€ par rapport au CA 2018 :**

- fonds de compensation de la TVA et récupérations de TVA (33,8 M€) ;
- la taxe d'aménagement (18 M€) ;
- produits de cessions (31,8 M€).

- **subventions et dotations d'investissement reçues : 32,6 M€, -7,7 M€ :**

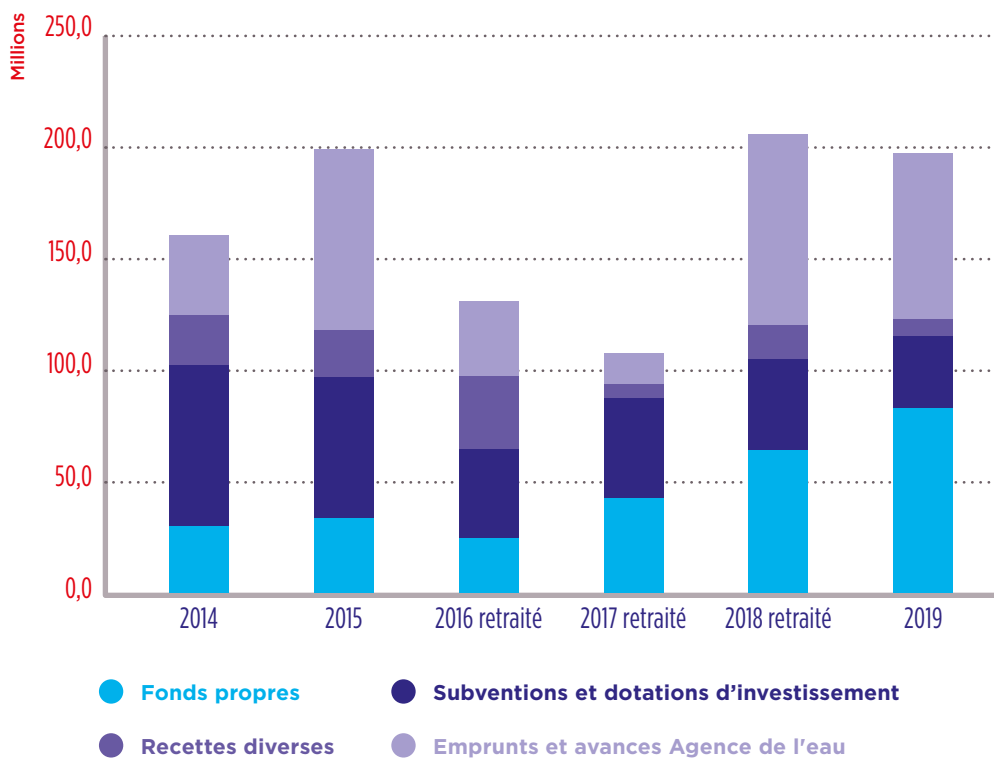
- subventions pour les projets d'équipement (24 M€, -5,8 M€) ;
- amendes de police (8,6 M€, -1,9 M€).

- **recettes diverses : 7,4 M€, -7,7 M€.** Elles comprennent notamment des remboursements d'avances et de prêts et cautionnements, les remboursements de subventions d'équipements versées, les opérations confiées sous mandat et les créances sur particuliers.

- **emprunts et avances de l'Agence de l'eau : 73,9 M€, -11,1 M€ :**

- avances de l'Agence de l'eau remboursables sans intérêt (1,9 M€, soit +0,2 M€) ;
- emprunt (72 M€), -11,3 M€ par rapport au CA 2018.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT





BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : DES RECETTES EN LÉGÈRE DIMINUTION

RECETTES DE GESTION	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
IMPÔTS ET TAXES	712,6	735,7	749,5	765,6	788,5	777,0	-11,5	-1%
DONT :								
RECETTES FISCALES (TP SUBSTITUÉE)	325,7	340,3	343,3	350,6	358,3	367,0	8,7	2%
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	141,6	144,4	148,4	152,2	153,5	152,0	-1,5	-1%
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)	80,2	87,1	86,1	88,1	92,1	98,6	6,5	7%
TAXE HABITATION ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	97,9	102,6	102,4	103,8	106,4	109,8	3,4	3%
TAXE FONCIÈRE ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	2,3	2,3	2,3	2,3	2,0	2,0	0,0	2%
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREP. DE RÉSEAUX (IFER)	3,7	3,9	4,0	4,3	4,4	4,6	0,2	6%
TAXE DE SÉJOUR			2,8	3,8	4,5	4,9	0,4	9%
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	155,6	159,2	161,9	163,7	168,2	136,4	-31,7	-19%
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)	13,2	13,2	13,1	17,1	13,2	14,1	0,8	6%
VERSEMENT TRANSPORT (VT)	218,1	223,0	228,4	230,4	244,3	254,6	10,3	4%
DOTATIONS (HORS FPIC)	418,7	395,0	369,7	354,1	355,2	354,9	-0,3	0%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)	281,8	260,0	239,7	226,5	223,1	219,3	-3,7	-2%
DGF TRANSPORTS	4,3	4,3	4,9	5,5	5,5	5,5	-0,0	0%
COMPENSATIONS FISCALES	53,1	51,2	45,6	48,3	47,5	50,8	3,3	7%
FONDS NATIONAL DE GAR. IND. DE RESSOURCES (FIGIR)	79,5	79,5	79,5	79,2	79,2	79,2	0,1	0%
FONDS NATIONAL DE PÉR. DES RES. INTERCO. ET COM. (FPIC)	9,2	12,4	15,5	15,4	10,6	15,1	4,5	42%
REVERSEMENTS DES COMMUNES ET DU DÉPARTEMENT	2,0	2,0	31,6	31,6	35,9	35,9	0,0	0%
PRODUITS D'EXPLOITATION ET REDEVANCES	108,0	99,7	104,3	177,3	221,7	230,6	8,8	4%
DONT :								
RÉGIE INTÉRESSÉE (RECETTES TARIFAIRES TRANSPORTS)				71,1	94,8	105,7	10,9	11%
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	70,0	69,9	67,1	72,4	85,6	78,4	-7,2	-8%
RECETTES BUDGET EAU	18,4	15,2	16,5	12,0	16,4	17,1	0,7	4%
RECETTES DIVERSES	77,4	77,6	88,2	96,2	86,2	78,8	-7,3	-8%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1327,9	1322,4	1358,8	1440,1	1498,2	1492,3	-5,9	-0,4%
REPRISES PROVISIONS	1,4	2,3	3,8	6,6	0,8	1,0	0,2	24%
REPRISE PROVISION SEN	55,7							
RECETTES DE FONCT. Y COMPRIS REPRISES DE PROVISIONS	1385,0	1324,7	1362,7	1446,7	1499,0	1493,3	-5,7	-0,4%

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPES- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM). PAR AILLEURS, LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 ET 2018 SON RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

Au cours de l'exercice budgétaire 2019, les recettes de gestion atteignent 1 492,3 M€ et diminuent de -0,4% soit -5,9 M€ par rapport aux recettes de gestion 2018 retraitées.

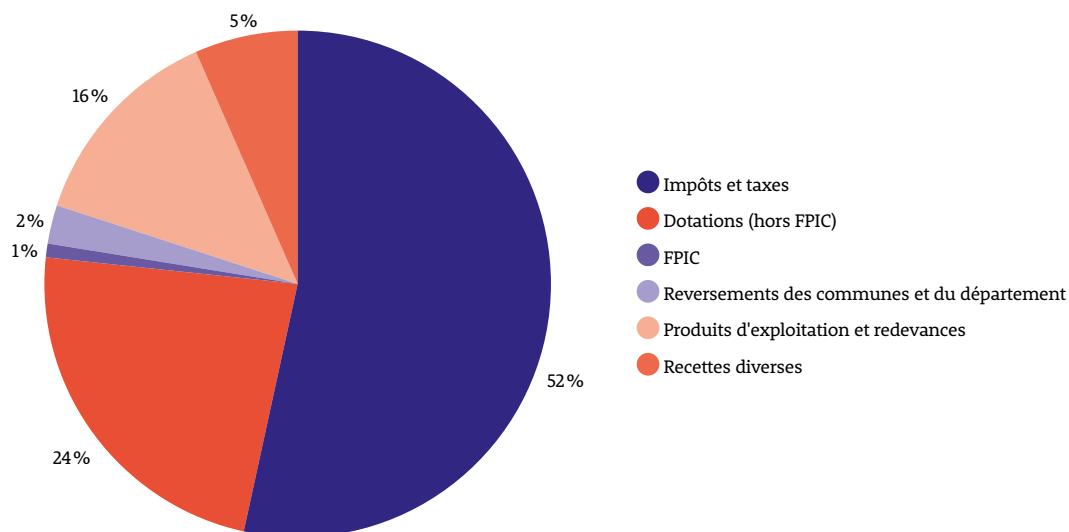
Aux recettes de gestion, s'ajoutent les reprises de provision (1 M€, soit +0,2 M€), ce qui porte les recettes de fonctionnement hors produits financiers à 1 493,3 M€.

Les recettes de gestion de la MEL sont constituées :

- **des recettes fiscales de substitution de la taxe professionnelle**, qui atteignent 367 M€ soit une hausse de +8,7 M€ par rapport au CA 2018 (retraité). Elles sont réparties de la manière suivante :
 - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 152 M€ (-1,5 M€) ;
 - la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 98,6 M€ (+6,5 M€) ;
 - la Taxe d'habitation (TH) : 109,8 M€ (+3,4 M€) ;
 - la Taxe additionnelle sur le foncier bâti : 2 M€ et l'Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) : 4,6 M€ (+0,2 M€).
- **de la Taxe de séjour** : 4,9 M€.
- **de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** : 136,4 M€ dont le montant diminue sensiblement du fait de la baisse du taux de TEOM (de 16,88% à 13,39%).

- **de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)** : 14,1 M€ (+0,8 M€).
- **du versement transport** : 254,6 M€ (+10,3 M€).
- **des dotations hors FPIC**, qui représentent 354,9 M€ et diminuent légèrement (-0,3 M€). Il s'agit notamment :
 - de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) : 219,3 M€, -3,7 M€ ;
 - de la DGF Transports : 5,5 M€ (stable) ;
 - des compensations fiscales : 50,8 M€ (+3,3 M€) ;
 - du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 79,2 M€ (+0,1 M€).
- **du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** : 15,1 M€ (+4,5 M€), dont le montant a été corrigé suite à un effet de bord temporaire lié à la fusion avec la Communauté de commune des Weppes.
- **des reversements des communes et du Département** : 35,9 M€ (stable)
- **des produits d'exploitation et redevances** : 230,6 M€. Ces recettes augmentent de +8,8 M€. Ils comprennent notamment les recettes tarifaires des transports (105,7 M€), la redevance assainissement (78,4 M€) ainsi que les recettes du budget eau (17,1 M€).
- **des recettes diverses** : 78,8 M€ (-7,3 M€).

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



B - UNE ÉVOLUTION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE GESTION	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	2019	VARIATION EN VALEUR 2019/2018	VARIATION EN % 2019/2018
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	260,8	247,4	249,3	485,3	511,5	566,2	54,7	11%
SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	324,1	330,7	310,6	154,0	169,2	117,8	-51,4	-30%
RESSOURCES HUMAINES	123,2	125,2	139,6	141,2	145,6	149,8	4,2	3%
REVERSEMENTS AUX COMMUNES	242,0	239,0	241,7	241,5	241,9	242,0	0,1	0%
DÉPENSES DIVERSES	3,7	7,1	11,4	16,4	3,3	9,0	5,7	176%
TOTAL DÉPENSES DE GESTION	953,8	949,4	952,5	1038,5	1071,4	1084,8	13,4	1,2%
CHARGES FINANCIÈRES Y COMPRIS TRANSFERTS	71,5	83,7	57,8	137,1	48,4	41,4	-7,0	-14%
PRODUITS FINANCIERS	0,9	15,9	0,0	83,6	0,2	0,0	-0,1	-82%
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	70,5	67,9	57,7	53,5	48,2	41,4	-6,8	-14%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS PROVISIONS	1024,3	1017,3	1010,3	1092,0	1119,7	1126,2	6,5	0,6%
PROVISIONS	5,9	2,7	5,9	2,9	3,0	1,6	-1,5	-48%
RÉGULARISATION SEN	55,7							
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1086,0	1020,0	1016,2	1094,9	1122,7	1127,8	5,1	0,5%

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM). PAR AILLEURS, LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 ET 2018 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 127,8 M€, soit une augmentation de +5,1 M€ par rapport à 2018 (+0,5%). Les dépenses de gestion atteignent 1084,8 M€ et augmentent de +13,2 M€ (+1,2%).

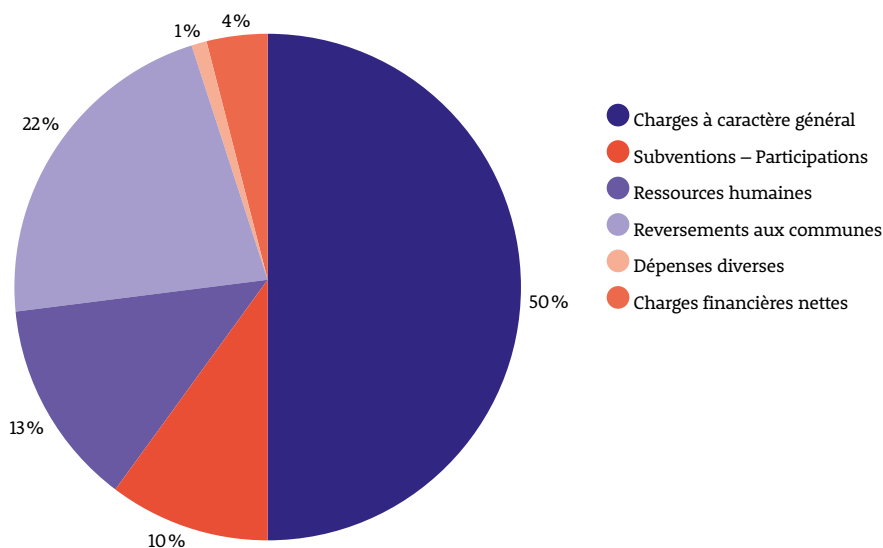
Les dépenses de fonctionnement sont ventilées de la manière suivante :

- **les charges à caractère général** : 566,2 M€, +54,7 M€. Elles représentent 50 % des dépenses de fonctionnement. Les principales dépenses de ce poste budgétaire sont constituées par la politique de transports en commun, qui représente 54 % de ces montants. L'augmentation brute de ces dépenses de transports est de +48 M€ et s'explique par le traitement comptable découlant de la nouvelle CSP : une partie de la dépense était supportée en 2018 sur le chapitre des subventions et est désormais comptabilisée en « charges à caractère général ». Cela explique l'augmentation de ces charges et la diminution dans les mêmes proportions du poste « subventions ». Parmi ces charges à caractère général, les dépenses liées au traitement des déchets ménagers augmentent de +12,6 M€ (+10 %) et atteignent 144 M€.
- **les subventions – participations** : 117,8 M€, -51,4 M€. Elles représentent 10 % des dépenses. Ces charges sont constituées

principalement de la participation au SDIS (45,8 M€, +1 M€), les subventions affectées à l'action économique (15,4 M€, +2,5 M€), subventions dédiées au tourisme (4,9 M€, +1,8 M€), subventions dédiées à la culture (15 M€, stables), subventions dédiées à l'habitat (8,5 M€, stables). En revanche, les subventions dédiées au sports diminuent de -0,5 M€ et atteignent 6,2 M€.

- **les reversements aux communes** : 242 M€. Ils sont constitués de l'attribution de compensation (216,7 M€) et de la dotation de solidarité communautaire (25,3 M€).
- **les dépenses de ressources humaines** : 149,8 M€, représentent 13 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont constituées de la masse salariale (143 M€) et des autres dépenses liées au personnel (formation notamment).
- **les dépenses diverses** : 9 M€,
- **les charges financières nettes** : 41,4 M€. Elles diminuent de -7 M€ par rapport à 2018, dans un contexte de désendettement prolongé de la MEL, de taux faibles et suite à l'aboutissement des démarches tendant à sécuriser l'encours de dette,
- **les provisions** : 3 M€.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



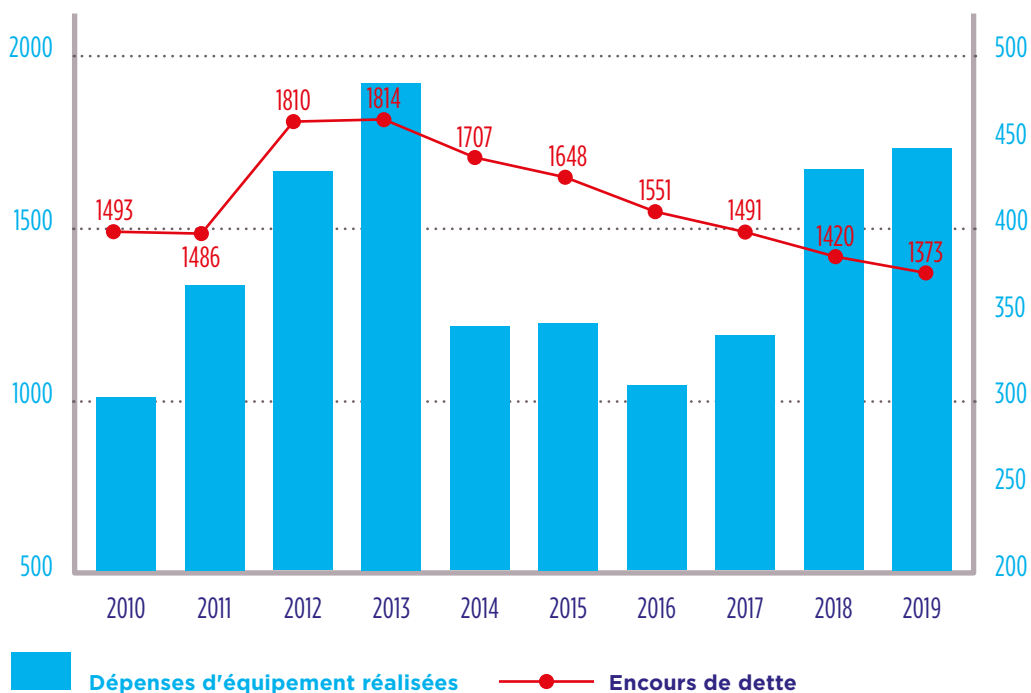
LES RATIOS DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE

RATIOS LÉGAUX CONSOLIDÉS HORS RÉSULTATS REPORTÉS	CA 2019
1) DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	968,69 €
2) PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES/POPULATION	311,69 €
3) RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	1 283,61 €
4) DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / POPULATION	290,04 €
5) ENCOURS DE DETTE/POPULATION	1 180,61 €
6) DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	188,65 €
7) DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	12,67 %
8) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	83,97 %
9) DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	22,60 %
10) ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	91,98 %
11) EPARGNE BRUTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	29,38 %

LA GESTION DE LA DETTE

UN ENCOURS DE DETTE ET DES FRAIS FINANCIERS EN FORTE BAISSA MALGRÉ DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

À fin 2019, l'encours de dette atteint 1 373 M€ soit une diminution de 47 M€ par rapport à fin 2018. L'encours enregistre donc sa 6^{ème} année consécutive de baisse soit -441 M€ depuis fin 2013 (-24%), malgré des dépenses d'investissements importantes sur le mandat. Ce niveau d'endettement maîtrisé permettra d'assurer les dépenses d'investissement ambitieuses à venir :



Cette baisse de l'encours, qui est l'un des objectifs financiers du mandat, a été rendue possible grâce à une amélioration notable de l'épargne nette et donc de la capacité de financement des investissements.

A fin 2019, la durée de vie moyenne de l'encours s'établit à 7 ans et 4 mois et reste au-dessus de la capacité dynamique de désendettement qui atteint 3 ans et 9 mois, assurant ainsi à la MEL une très bonne capacité à rembourser sa dette.

Conséquence du désendettement et du niveau très bas des taux, les charges financières continuent de diminuer et se situent à 41,4 M€ en 2019 (dont 7 M€ au titre du Stade Pierre Mauroy) contre 48,4 M€ en 2018, soit un taux moyen après couverture de 3,03% en 2019 contre 3,13% en 2018. Le taux moyen 2019 est ainsi au plus bas depuis 10 ans.

Les frais financiers sur le mandat ont baissé (-44%) presque deux fois plus que l'encours de dette (-24%). La part importante d'emprunts à taux fixe renégociés, alors que les emprunts à taux variables connaissent des indices négatifs (mais des taux globaux positifs) et des conditions de financement très compétitives permettent à la MEL d'alléger année après année sa charge de la dette sans pour autant pénaliser ses frais financiers futurs : avec 77,9% de son encours à taux fixe au 31/12/19 (hors Stade Pierre Mauroy) et 88% sur la durée totale d'amortissement de ses emprunts, la MEL sécurise ses frais financiers à venir. 11,2% de l'encours est à taux variable sur la durée totale d'amortissement, alors que la part à taux structuré est de 0,6%. Les swaps structurés prennent fin en 2022.

Au 31/12/19, 97% de l'encours est conforme au cadre de gestion de la dette (classification A1, B1 et C1 de la charte Gissler) défini dans la délibération cadre de dette.

LES OBJECTIFS DU CADRE DE GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

Le cadre de gestion renouvelé en 2017 poursuit 5 objectifs : l'optimisation des coûts de financement, la gestion de long terme du stock de dette, la poursuite de la sécurisation de la dette, l'affirmation d'un partenariat fort avec les banques régionales et la mise en place d'un circuit décisionnel adapté à la réactivité nécessaire au pilotage de la dette. Le bilan de l'année 2019 et les orientations de l'année 2020 en termes de politique d'emprunt ont été rappelés dans la délibération annuelle de la dette votée le 13 décembre 2019.

DES EMPRUNTS 2019 MOBILISÉS ESSENTIELLEMENT À TAUX FIXE

En 2019, de nouveaux emprunts ont été souscrits pour 72 M€ afin de couvrir le besoin de financement, et 1,9 M€ d'avances à taux 0% ont été versées par l'agence de l'eau.

Deux appels d'offres ont été réalisés en 2019 : l'un en juillet qui s'est concrétisé par la mise en place de 2 emprunts amortissables sur 15 ans auprès de l'AFL (20 M€) et de La Banque Postale (5 M€) à taux fixe. Un second appel d'offres a été lancé en fin d'année et a permis d'obtenir des emprunts à taux fixe très bas auprès de l'AFL (22 M€) sur une durée d'amortissement plus courte (10 ans) afin d'optimiser les conditions de taux. Par ailleurs, 10 M€ à taux variable ont été levés sur un contrat revolving existant. Enfin, 15 M€ à taux fixe ont été mobilisés auprès de la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre de l'enveloppe pluriannuelle souscrite en 2013.

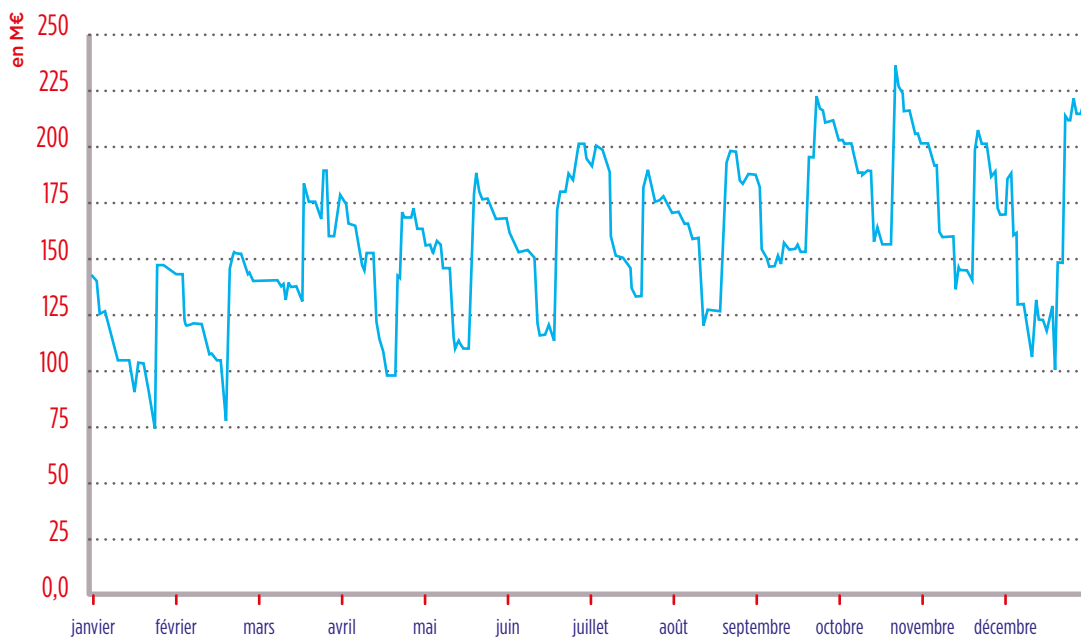
D'autre part, 10 M€ à taux variable avec une phase de mobilisation d'un an ont été contractualisés avec le Crédit Agricole mais non mobilisés en 2019. Une enveloppe pluriannuelle de 15 M€ à taux fixe garanti a été souscrite auprès de la Caisse d'Épargne. Enfin deux emprunts d'un montant total de 5,6 M€ à taux fixe ont été transférés à la MEL suite à la fin du contrat de concession SOGEMIN.

LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

L'analyse des données de trésorerie permet de constater que les besoins se situent principalement en début d'année.

La bonne anticipation du solde de trésorerie sur un an permet d'optimiser le montant des lignes de trésorerie à contractualiser pour l'année à venir. Ainsi, en 2019 la contractualisation de lignes de trésorerie n'a pas été nécessaire, d'autant que la MEL dispose de contrats revolving (54,9 M€ à fin 2019) pour couvrir un éventuel besoin de trésorerie :

ÉVOLUTION DU SOLDE DE TRÉSORERIE 2019





LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET SES PARTENAIRES

La Métropole Européenne de Lille est partenaire de structures de natures juridiques différentes. Les trente structures principales font l'objet d'un suivi spécifique.

LE SUIVI DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE ET DES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES DONT LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EST ACTIONNAIRE

La Métropole Européenne de Lille participe au capital de :

- quatre sociétés anonymes d'économie mixte (SAEM) : EURATECHNOLOGIES, SORELI, EURALIMENTAIRE et VILLE RENOUVELÉE.

- Trois sociétés publiques locales (SPL) : TRISELEC, LA FABRIQUE DES QUARTIERS et EURALILLE.

- Ainsi que deux structures en cours de liquidation : SEM ORREL et la SPL Ruches

SOCIÉTÉS	NOMBRE D' ACTIONS	PART DU CAPITAL DÉTENU	MONTANT DU CAPITAL SOCIAL DÉTENU	NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
SAEM EURATECHNOLOGIES	105 000	70 %	1 050 K€	7
SPL EURALILLE	8 235	30,52 %	354 K€	5
SPLA FABRIQUE	72 727	72,73 %	727 K€	8
SPL TRISELEC LILLE	8 125	82 %	1 381 K€	8
SAEM VILLE RENOUVELÉE	105 810	34,91 %	2 910 K€	6
SAEM SORELI	17 104	21,11 %	325 K€	3
SAEM EURALIMENTAIRE	11 542	74,48 %	2 308 K€	12

Le suivi des organismes associés consiste à analyser l'évolution de la situation juridique, statutaire, organisationnelle et contractuelle, l'activité et les éléments financiers de la structure. Il vise à apprécier la façon dont les missions sont exécutées, d'un point de vue opérationnel et financier. La finalité est d'identifier les risques, les enjeux et de mettre en évidence les points de vigilance. Enfin, sur la base de ces éléments, il permet également d'établir des préconisations.

Le dispositif de pilotage des SAEM et SPL s'appuie en priorité sur les administrateurs désignés, chargés de représenter les intérêts de la Métropole Européenne de Lille au sein des conseils d'administration et de s'assurer de leur bonne gestion.

Ainsi, la démarche de suivi des structures partenaires a été confortée sur 2 axes :

- Tous les conseils d'administration font l'objet d'une préparation afin de discuter des points de vigilance éventuels et de définir la position

de la MEL sur ces sujets. 29 conseils d'administration ont ainsi été préparés en 2019. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de contrôle analogue de la MEL vis-à-vis des SPL, les administrateurs s'assurent que les points importants sont débattus en conseil d'administration et que le rythme des réunions est suffisant et adapté à la temporalité des sujets.

- Un administrateur référent a été désigné pour chaque structure. Il anime ces réunions, mais il est aussi le rapporteur du rapport annuel réalisé par les administrateurs au Conseil métropolitain. Ces rapports font également l'objet d'une présentation en commissions thématiques.

L'engagement de la Métropole Européenne de Lille dans les opérations d'aménagement en cours de réalisation et portées par 4 de ces structures représente un budget de 585 M€ dont 395 M€ réalisés à fin 2019 soit 67,5 %.

La SEM Ville Renouvelée porte 12 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour la Métropole Européenne de Lille de près de 296 M€ dont 269 M€ réalisés à fin 2019 soit 91%.

La SORELI porte 3 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour la Métropole Européenne de Lille de 137 M€ dont 73 M€ réalisés à fin 2019 soit 53%.

La FABRIQUE DES QUARTIERS porte 4 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour la Métropole Européenne de Lille de 82,5 M€ dont 35 M€ réalisés à fin 2019 soit 42%.

EURALILLE porte 7 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour La Métropole Européenne de Lille de 69 M€ dont 18 M€ réalisés à fin 2019 soit 26%.

LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX PARTENAIRES DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

En 2019, le montant des subventions atteint 28,3 M€, soit une hausse de +1 M€.

Un travail d'amélioration et de sécurisation du processus de subventionnement des associations et du circuit d'instruction et de pilotage a été mené en 2015. Celui-ci continue d'être renforcé avec une mise en œuvre du dispositif à chaque conseil métropolitain, une mise sous surveillance effective des structures détectées comme risquées et une offre de formation constante.



LES CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC CONTRACTÉES PAR LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Les concessions de service public (CSP) représentent une charge annuelle nette pour la Métropole Européenne de Lille d'environ 227 M€ soit une baisse de 20 M€ par rapport à 2018.

Un tableau récapitulatif, détaillant leurs principales caractéristiques, est présenté page suivante.

La concession de service public demande une nécessaire transparence sur la qualité du service public produit et un contrôle renforcé à partir du rapport annuel produit, avant le 1^{er} juin par le délégataire, conformément à l'article L.1411-3 du CGCT. Ce rapport permet le suivi du respect des engagements contractuels et l'examen des besoins d'adaptation du contrat, ainsi que les validations techniques, administratives et

financières des propositions du délégataire. Dans ce cadre, sont identifiés des écarts entre les objectifs et les réalisations et des ajustements sont proposés en cours de vie du contrat.

Le dispositif de contrôle des délégations de service public s'articule autour de différentes instances et d'outils :

La mise en place d'un comité de suivi infra annuel et la transmission de rapports intermédiaires mensuels ou trimestriels selon les besoins de certaines DSP.

L'organisation de réunion annuelle de présentation des comptes par le délégataire.

La réalisation ponctuelle d'audits.

L'année 2019 est marquée par la passation du marché de valorisation des déchets, de la CSP Euratechnologies ainsi que l'aboutissement d'avenants à plusieurs CSP.

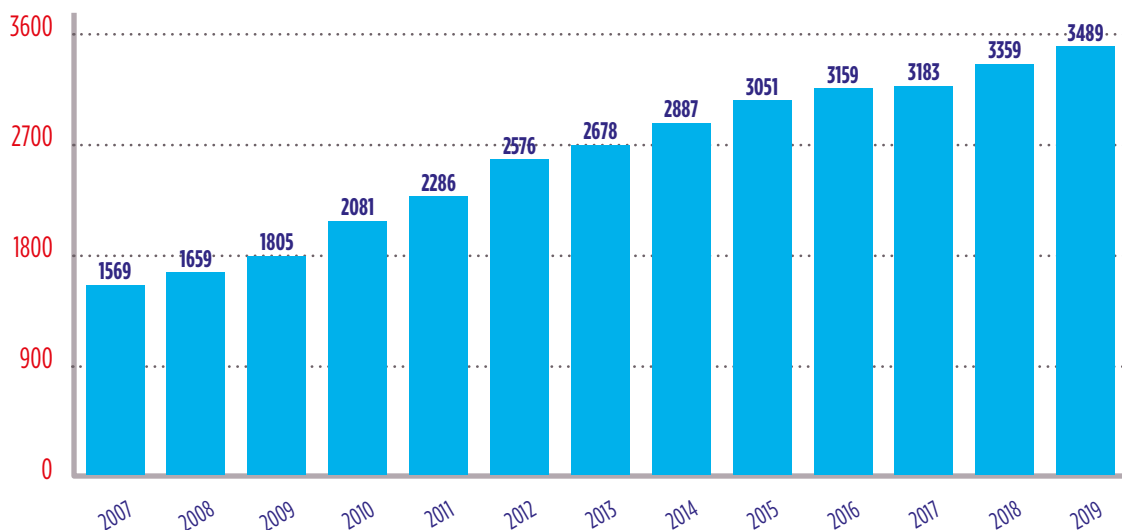


OBJET CSP	Type CSP	Concessionnaire	date début/fin ; durée	Montants perçus par MEL en 2018	Montants versés par MEL en 2018
EXPLOITATION DES TRANSPORTS URBAINS DE PERSONNES	Affermage	TRANSPOLE SA	04/2018 - 04/2025 7 ANS	110,1M€	303,6M€
EXPLOITATION DU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	AFFERMAGE	COVALYS (société dédiée groupement Veolia Idex)	07/2017 - 06/2029 12 ANS	0M€	14,8M€
EXPLOITATION DU CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE	AFFERMAGE	SEQUIOIA	01/2018 - 12/2026 9 ANS	0M€	15,5M€
EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI HALLUIN	AFFERMAGE	SPL TRISELEC	07/2012 - 09/2019 7 ANS	0M€	4,5M€
EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI LILLE	AFFERMAGE	SPL TRISELEC	09/2007 - 09/2019 12 ANS	0M€	3,9M€
GESTION DU SITE EURATECHNOLOGIES	AFFERMAGE	SAEM EURATECHNOLOGIES	04/2018 - 12/2019 8 ANS	0,4M€	2,2M€
DISTRIBUTION EAU	CONCESSION	VEOLIA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE EAU DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE SA)	01/2016 - 12/2023 8 ANS	VEOLIA SE RÉMUNÈRE DIRECTEMENT AUPRÈS DES ABONNÉS	
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À ROUBAIX : LANNOY GAMBETTA, WINSTON CHURCHILL ET GRAND RUE.	AFFERMAGE	GROUPEMENT SEM VILLE RENOUVELÉE-EFFIA ROUBAIX SAS	07/2018 - 06/2023 6 ANS	0M€	0,1M€
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À LILLE: CHAMP DE MARS, NOUVEAU SIECLE, RÉPUBLIQUE ET OPÉRA.	AFFERMAGE	"EFFIA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE EFFIA STATIONNEMENT LILLE SARL)"	01/06/2017 - 31/12/2023 5 ANS ET 6 MOIS	3,3M€	0M€
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À LILLE: EURALILLE (CENTRE COMMERCIAL, GARE EUROPE, GRAND PALAIS ET TOURS).	AFFERMAGE	"INDIGO INFRA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE INDIGO INFRA LILLE)"	01/01/2016 - 31/12/2022 7 ANS	10,3M€	0M€
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À TOURCOING : HOTEL DE VILLE, MISS CAVELL ET SAINT CHRISTOPHE.	AFFERMAGE	INDIGO (SOCIÉTÉ DÉDIÉE LES PARCS DE TOURCOING SAS)	01/08/2016 - 31/07/2022 6 ANS	0,9M€	0,8M€
PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ STADE PIERRE MAUROY	CONTRAT DE PARTENARIAT	EIFFAGE (SOCIÉTÉ DÉDIÉE ELISA SAS)	10/2012 - 10/2043 31 ANS	CHARGE NETTE MEL : 9,4 M€	
EXPLOITATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF (PATINOIRE)	AFFERMAGE	EQUALIA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE MENELAS - SARL)	08/2015 - 07/2022 7 ANS	0M€	0,3M€
EXPLOITATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF (PISCINE)	AFFERMAGE	UCPA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE LSS9)	07/2017 - 07/2022 5 ANS	0,1M€	0,5M€
RÉSEAUX DE CHALEUR LILLE	CONCESSION	RÉSONOR, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	01/01/1990 - 31/12/2024 35 ANS	0M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR MONS EN BAROEUL	CONCESSION	MONS ENERGIE, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	2/04/2002-31/12/2035 33 ANS ET 9 MOIS	0M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR ROUBAIX	CONCESSION	R-ENERGIE, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	01/01/2009 - 31/12/2032 34 ANS	0M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR VILLENEUVE D'ASCO	CONCESSION	VILLAE, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	23/07/2005-23/07/2029 24 ANS	0M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR WATTIGNIES	CONCESSION	DALKIA	31/10/2005-31/10/2025 20 ANS	0M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR WATTELOS	CONCESSION	W-ENERGIES, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	30/06/2012 - 30/06/2036 24 ANS	0M€	
RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	CONCESSION	ENEDIS (ERDF)	8/03/2011 AU 8/03/2041 (EXTENSION DU CONTRAT DE L'EX-SIMERE AUX AUTRES COMMUNES À COMPTER DU 01/01/2016) 30 ANS	1,4M€	0M€
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ	CONCESSION	GRDF	10/10/2001 AU 10/10/2031 (EXTENSION DU CONTRAT DE L'EX-SIMERE AUX AUTRES COMMUNES À COMPTER DU 01/01/2016) 30 ANS"	1M€	0M€

LES GARANTIES D'EMPRUNT

Au 31/12/2019, l'encours garanti réel est de 3 489 M€, soit une augmentation de près de 4% par rapport à 2018. Cette progression s'explique, d'une part par l'accompagnement des projets en matière d'Habitat et, d'autre part par les garanties associées à la souscription d'emprunts pour le compte de la MEL auprès de l'Agence France Locale (AFL).

EVOLUTION DE L'ENCOURS GARANTI (M€)



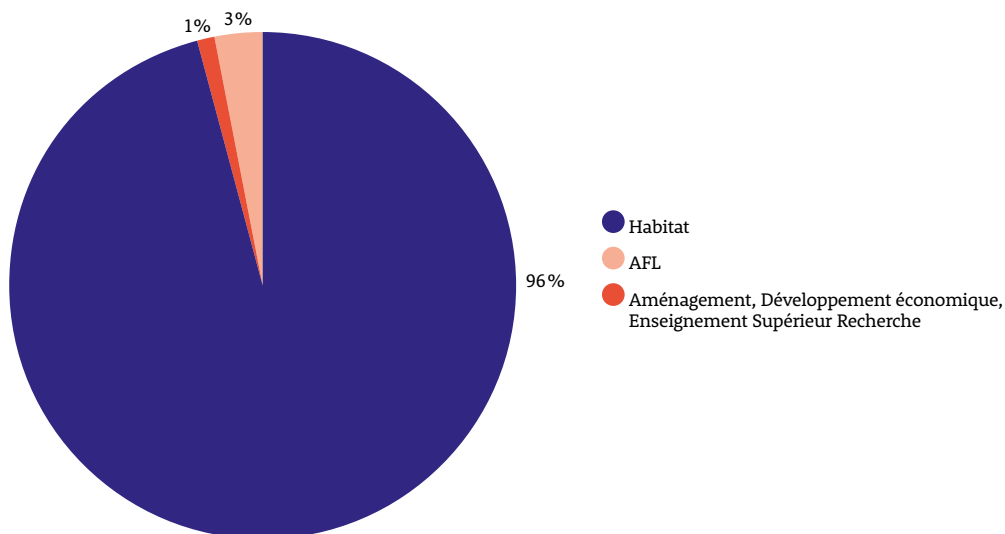
DES GARANTIES QUI ACCOMPAGNENT LE SECTEUR DU LOGEMENT

La MEL, pilote de la politique locale de l'Habitat, accompagne à travers l'octroi de garanties d'emprunt, le développement et l'amélioration

de l'offre de logement sur le territoire. Cette politique publique représente 96 % de l'encours garanti.

En 2019, les emprunts garantis par la MEL permettront, à terme, la construction de 1 847 logements et la réhabilitation ou amélioration de 15 210 logements.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR COMPÉTENCE



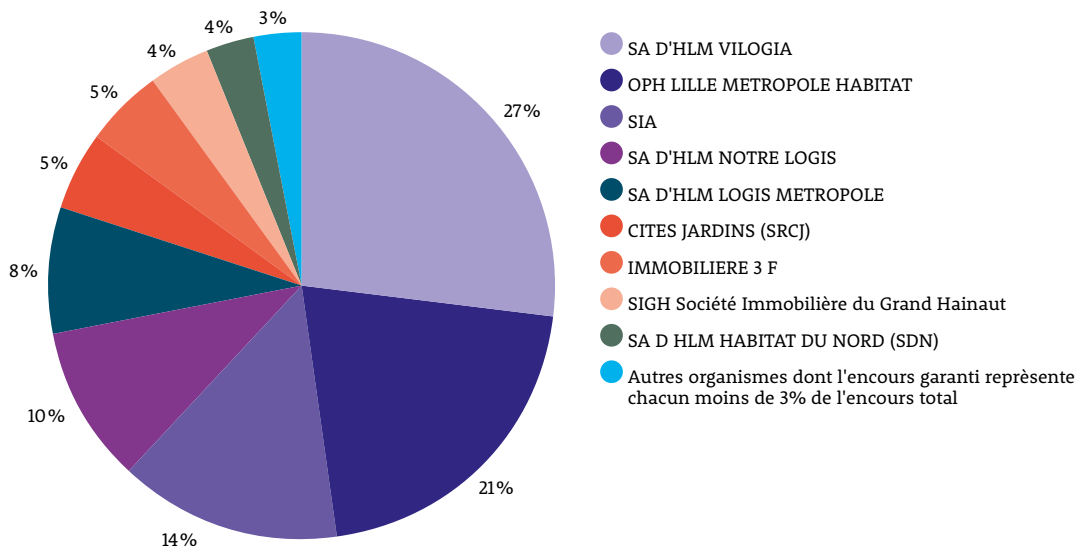
Les récentes réformes ayant touché le secteur HLM et notamment la mise en place de la Réduction de Loyer de solidarité (RLS) dans le cadre de la loi de finances pour 2018 ont pour effet d'affaiblir les capacités d'investissement des bailleurs. En effet, la loi de finances pour 2018 a institué une Réduction du Loyer de Solidarité (RLS) appliquée par les bailleurs sociaux aux locataires dont les ressources sont inférieures à un plafond, fixé en fonction de la composition du foyer et de la zone géographique.

En contrepartie, les organismes bénéficient de mesures d'accompagnement : allongement d'une partie de leur dette, taux de livret faible, offre de prêt élargie permettant ainsi de limiter l'impact de la RLS. En avril 2019, le Gouvernement a signé un pacte avec les acteurs du monde HLM afin de mesurer l'impact de la réforme initiale sur les bailleurs sociaux ; ces derniers devront financer 950 millions d'euros de RLS jusqu'en 2022, contre un milliard et demi initialement prévus à partir de 2020.

CONCENTRATION DE L'ENCOURS

L'encours garanti est très concentré, tant au niveau des bénéficiaires que des prêteurs : 2 organismes (Vilogia et LMH, l'office public de la Métropole Européenne de Lille) représentent 49 % de l'encours garanti et 86 % des prêts garantis sont accordés par la Caisse des Dépôts et Consignations.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR BÉNÉFICIAIRE - POLITIQUE HABITAT



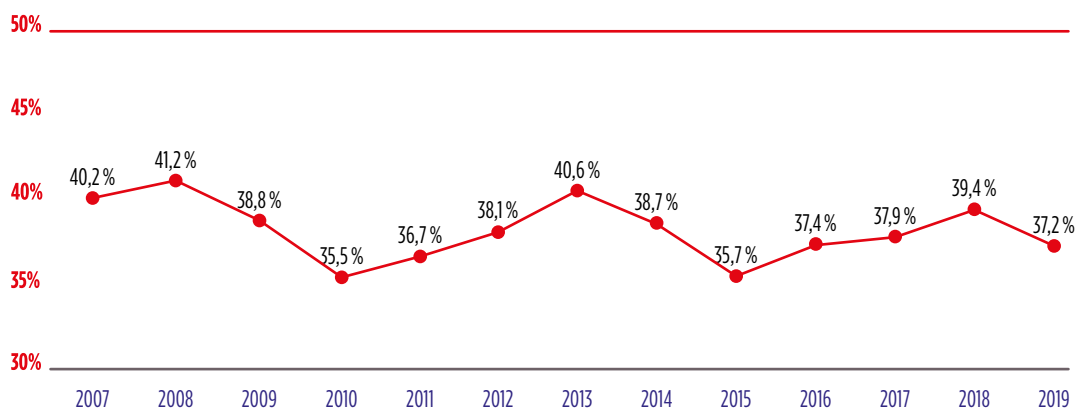


RATIO DE PLAFONNEMENT

Le Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit des ratios prudentiels destinés à encadrer les risques induits par les garanties d'emprunts. Le ratio de plafonnement prévoit que le total des annuités de l'exercice de la dette propre et de la dette garantie ne doit pas excéder 50 % des recettes réelles de fonctionnement.

Conformément aux articles L.2252-2 et L.1611-3-2 du CGCT, les garanties et cautionnements accordés au bénéfice des opérations de logement social et à l'Agence France Locale n'entrent pas dans le calcul de ce ratio. Toutefois, la MEL réintègre ces annuités dans le calcul du ratio de plafonnement afin de donner une image fidèle et complète de son encours garanti.

ÉVOLUTION DU RATIO DE PLAFONNEMENT



La baisse du ratio de plafonnement par rapport à 2018 s'explique essentiellement par la baisse des annuités de dette propre.

LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
2 boulevard des Cités Unies / CS 70043 / 59040 Lille Cédex

Rédaction : MEL - Pôle finance et pôle planification stratégique et gouvernance


Coordination de l'édition : MEL - Direction de la Communication, Presse et Protocole

Direction artistique : MEL - Yann Parigot et Grégory Rolland / Direction de la Communication, Presse et Protocole

Mise en page et graphisme : Invenit

Photographies : MEL - Vincent Lecigne, Alexandre Traisnel - Richard Baron / Light Motiv

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication, presse et protocole

Impression : MEL - Services et ressources 

Achévé d'imprimer en décembre 2020



2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cédex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr